SGS

Registre n°: ..... Scellé n°: .....

ADRESSE DE L'INSTALLATION: Av de TERVUREN 306 1140 Woluwe St Pierre

PROPRIETAIRE (Nom - Prénom): [redacted]

Adresse: [redacted]

DEMANDEUR: Propriétaire

Adresse:

~~INSTALLATEUR:~~

Adresse:

~~TVA ou CI:~~

BELAC ACCREDITE ISO 17020 CERTIFICAT n° 109-INSP

GRD: S.R.L.S.A. Compteur n°: 5485955 Index: 41191,0 Code EAN: .....

CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION ALIMENTEE PAR LE RESEAU DE DISTRIBUTION BT

Appareils de mesure utilisés : Mesureur de terre n°SGS : 81901 Mesureur d'isolement n°SGS : 81901 Mesureur de continuité n°SGS : 81901

Schéma liaison à la terre : (TT)

Procédure technique : (RGIE art.86) TEC EE 102
~~(RGIE art.87/86) TEC EE 211-212~~

Date de contrôle : 28/09/2010

Type de contrôle :
- ☐ Examen de conformité avant mise en usage (RGIE art.270) (Prescriptions GRD)
- ☒ Visite de contrôle périodique (RGIE art.271 et 271bis) (Prescriptions GRD)
- ☐ Visite de contrôle pour renforcement et/ou changement compteur (RGIE art.276) (Prescriptions GRD)
- ☐ Visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation (RGIE art. 276bis) (Prescriptions GRD)
- ☐ Examen de conformité avant mise en usage d'une installation photovoltaïque (RGIE art.270) (Prescriptions GRD C10/11) (voir verso)

Type d'installation : existante – ~~nouvelle – extension – modification – temporaire – chantier~~ :

Type locaux – compris dans l'installation : habitation (~~maison~~, appartement, ~~autres~~), ~~compteur de chantier « domestique », parties communes d'une installation résidentielle,~~ autres : 2e ETAGE GAUCHE

Début des travaux : fondations ~~avant~~ – après 1.10.81 – Installation électrique ~~avant~~ – après 1.10.81 – 1.1.83 – BA4/BA5 : oui / non

Raccordement : tension : 3 x 230 V AC-DC ; Protection raccordement : existante : NV A – prévue : ..... A

Câble alimentation tableau principal : 3 x 10 mm², type : VOB ; Inter. général : FAN 40 A, type : A

Type prise de terre : boucle – barres – ~~piquets~~ – conducteur horizontal

Nombre de tableaux : 1 + 1 ; Nombre de circuits term. : 1 + 8 ; Ra = Non Mesurable Ω ; Ri tot = 38 MΩ

DESCRIPTION: ☒ voir schéma(s) en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
In (A)	Icc (A)	Δ In (mA)
40	3 KA	300
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
In (A)	Icc (A)	Δ In (mA)
40	3 KA	30
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
	Voir schéma	

- DPCDR installés adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre : bon – infractions – ~~remarques~~
- Protections installées contre les surintensités adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent : ~~bon~~ – infractions – remarques
- Existe-t-il : salle de bains – ~~lessiveuse~~ – lave-vaisselle – ~~séchoir~~ – ~~salle de douche~~ : ~~oui~~ – non
- Existe-t-il des influences externes particulières : oui – non (si oui, voir en annexe)
- Eclairage TBTS placé : ~~oui~~ – non
- Chauffage électrique placé : oui – ~~non~~
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas : bon – infractions – ~~remarques~~
- Etat du matériel électrique : ~~bon~~ – infractions – remarques
- Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects : bon – ~~infractions~~ – remarques
- Continuité des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires : ~~bon~~ – infractions – remarques – pas applicable
- Matériel électrique fixe et mobile : bon – ~~infractions~~ – remarques
- Contrôle du fonctionnement des DPCDR par leur bouton test ou via un courant de défaut : ~~bon~~ – infractions – remarques

INFRACTIONS – ~~REMARQUES:~~

* Protection mécanique ARMATURE TL Salle de BAIN
* circuit Lave-vaisselle à placer sur une ligne individuelle et sur protection différentiel 30mA. * Prise 61 ne peut être appliquée aucune effet sur un matériel inflammable
* Eclairage circuit A1 sans protection mécanique * Schéma avec à planifier + réactualisé Schéma unifilaire * Valeur de terre non mesurable (Rupteur ouvert continuité permanente) → co-propriété

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : voir verso

CONCLUSION : (Information importante au verso)

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

☐ L'installation est conforme aux prescriptions du RGIE, sous réserve de ☐ (voir verso 1). Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur. Le DPCDR général est – était plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les deux – trois personnes intéressées.

☒ L'installation n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE (voir verso 2). ~~Le DPCDR était plombé.~~

O Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 28/09/2011

~~O Une visite complémentaire est à exécuter par un organisme agréé au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.~~

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire sur les manquements constatés est à exécuter par le même organisme.

L'INSPECTEUR: N° + nom + signature

NOM - FONCTION/QUALITE: Vu inspecteur à la date ci-dessus

Contrôle par délégation en date du SGS-SSB Date 28 SEP. 2010

Feuillet BT n° 153014

VISA DU GRD:

DATE:

SSB_BLEE10.12F - 16/10/09

Les conditions générales de SGS Statutory Services Belgium en votre possession, sont applicables pour ce rapport.

SGS Statutory Services Belgium ASBL | Bd International, 55/D 1070 Bruxelles t +32 (0)2 411 60 35 f +32 (0)2 411 38 70 e sgs.brussels.sgsssb@sgs.com | Square des Conduites d'Eau, 1 4020 Liège t +32 (0)4 365 62 71 f +32 (0)4 366 14 93 e sgs.liege.sgsssb@sgs.com

Member of the SGS Group
RPM/RPR Bruxelles/Brussel TVA/BTW BE 0407 573 610 DEXIA 552-289050

SIMELEC CONCEPT
Rue Abbé de l'Epée, 13
1200 Bruxelles
Tel: 02 734.89.29 Fax: 02 734.35.98
E-mail: sim@simelec-concept.be

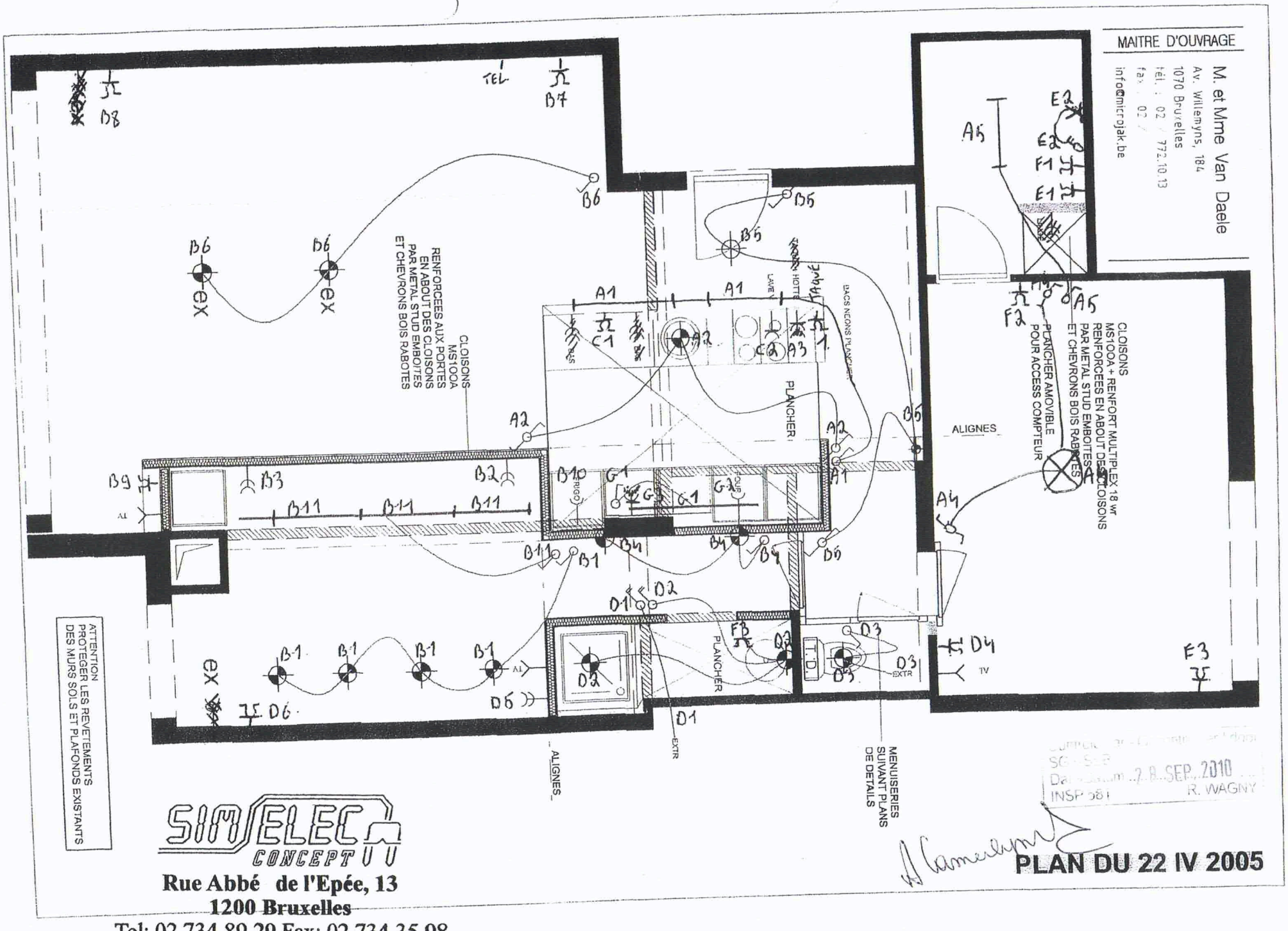
MAITRE D'OUVRAGE
M. et Mme Van Daele
Av. Willemyns, 184
1070 Bruxelles
tél. : 02 / 772.10.13
fax : 02
info@microjak.be
TEL
B7
B8
B6
B5
A1
A2
A3
A4
A5
A6
B1
B2
B3
B4
B9
B10
B11
C1
C2
G1
G2
D1
D2
D3
D4
D5
D6
E1
E2
E3
F1
F2
F3
EX
TV
AL
EXTR
T.D.
LAVE
HOTTE
BAC
BAGS NEONS PLANCHER
PLANCHER
ALIGNES
CLOISONS
MS100A
RENFORCEES AUX PORTES
EN ABOUT DES CLOISONS
PAR METAL STUD EMBOITES
ET CHEVRONS BOIS RABOTES
CLOISONS
MS100A + RENFORT MULTIPLEX 18 wt
RENFORCEES EN ABOUT DES CLOISONS
PAR METAL STUD EMBOITES
ET CHEVRONS BOIS RABOTES
PLANCHER AMOVIBLE
POUR ACCESS COMPTEUR
MENUISERIES
SUIVANT PLANS
DE DETAILS
ATTENTION
PROTEGER LES REVETEMENTS
DES MURS SOLS ET PLAFONDS EXISTANTS
SIMELEC
CONCEPT
Rue Abbé de l'Epée, 13
1200 Bruxelles
Tel: 02 734.89.29 Fax: 02 734.35.98
28 SEP. 2010
R. WAGNY
PLAN DU 22 IV 2005